

## SOMMAIRE

- Historique
- Faits saillants
- Actions menées / mesures prises
- Recommandations

## HISTORIQUE

Dans le souci de contribuer de façon significative au retour définitif de la normalisation en Côte d'Ivoire, la section ivoirienne du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-CI) n'a eu de cesse, depuis sa création en 2003, de mener des actions pour la construction de la cohésion sociale et la fraternité. Aussi, depuis avril 2012, le WANEP-CI, à travers son programme dénommé CI-WARN produit et diffuse des rapports mensuels sur la situation sécuritaire, économique et sociopolitique en Côte d'Ivoire dans le but d'informer et de faire des recommandations aux différents décideurs afin de leur permettre de prendre des décisions idoines aux moments opportuns.

Ce deuxième rapport de l'année 2013, donne d'une part au lecteur un aperçu du contexte sécuritaire dans lequel les populations ivoiriennes ont évolué au cours du mois de Février et met d'autre part en exergue les réalités sociopolitiques auxquelles celles-ci ont été confrontées.

## I- FAITS SAILLANTS

### 1- La situation sécuritaire

#### a- Attaques à mains armées et autres

**Fréquente au Nigeria, la piraterie gagne de plus en plus les eaux ivoiriennes. Le dimanche 03 février, un pétrolier français battant pavillon luxembourgeois est porté disparu au large des côtes ivoiriennes. Pour rappel, en janvier 2013, un pétrolier battant pavillon panaméen avait été victime d'une attaque de pirates à son ancrage d'Abidjan. Début octobre 2012, un tanker grec avait subi une attaque semblable au même endroit. Par ailleurs, les attaques à main armées ont été plus meurtrières ce mois comparativement au mois de Janvier.**

#### a-1 attaques à mains armées

- Dans la nuit du 1er au 02 février, au groupe scolaire « La Sorbonne » au quartier Ananeraie dans la commune de Yopougon (Abidjan), trois individus non identifiés ont cambriolé les bureaux dudit établissement. **Bilan : des ordinateurs, des tee-shirts et la somme de 773 000 F.CFA emportés.**
- Le dimanche 03 février aux environs de 18 heures, deux bandits armés ont attaqué un magasin de vente de volailles et de produits dérivés « Coqivoire », situé à la Rue Princesse dans la commune de Yopougon (Abidjan). **Ils ont emporté des documents administratifs, des téléphones-portables, le véhicule de livraison et de l'argent.**
- Dans la nuit du mardi 05 au mercredi 06 février, des bandits ont cambriolé le bureau du sous-préfet central de Divo (région Lôh-Djiboua), **Bilan : l'ordinateur de bureau du Sous-préfet emporté.**
- Le mercredi 06 février, au niveau du « carrefour dépôt » à Williamsville, deux hommes en tenue militaire ont braqué un chauffeur de taxi-compteur. **Bilan : ils l'ont dépossédé de son véhicule.**
- Le jeudi 07 février aux environs 19 heures, à Angré, non loin de la station-service « Petro Ivoire » dans la commune de Cocody (Abidjan), quatre gangsters abord d'un véhicule, se faisant passer pour des éléments de la Direction de la police criminelle ont agressé un médecin sur le trottoir. **Bilan : 02 téléphones-portables, 01 ordinateur-portable et la somme de 50.000 F.CFA emportés.**
- Dans la nuit du jeudi 07 février autour de 22 heures, cinq individus armés ont attaqué la station-service « Oilibya », située non loin de la casse à Williamsville dans la commune d'Adjamé (Abidjan).

**Bilan : les pompistes ligotés, un mécanicien blessé par la crosse de pistolet et la somme de 5.000.000 F.CFA emportée.**

- Dans la nuit du vendredi 08 au samedi 09 février 2013, des bandits ont cambriolé les locaux de la Direction de l'Office Ivoirien du Tourisme (OIT) sis au Plateau (Abidjan). **Bilan : des ordinateurs portables, des bons d'achat d'une valeur totale de 250 000 F. CFA et de l'argent en espèces (le montant n'a pas été évalué) emportés.**
- Dans la nuit du jeudi 07 au vendredi 8 février, à la Tour D, au Plateau (Abidjan), des malfaiteurs ont cambriolé les locaux du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement durable. **Bilan : la somme de 1 029 000 F.CFA emportée.**
- Dans la nuit du samedi 09 février 2013, au quartier « Kotiakoffikro » dans la commune de Bouaké (région du Gbêké), **des bandits ont abattu un ressortissant malien dans sa boutique.**
- Dans la nuit du samedi 09 février aux alentours de 22 heures, à la rue Princesse à la SELMER dans la commune de Yopougon (Abidjan), des bandits armés d'un pistolet automatique ont attaqué un agent de police. **Bilan : le sac du policier contenant d'importants documents administratifs, 03 clés USB, 01 téléphone-portable, 01 ordinateur-portable, la somme de 1.000.000 de F.CFA et son arme de dotation emportés.**
- Le mardi 12 février, à Treichville (Abidjan), un individu armé a cambriolé la station-service « Oilybia », située en face de la pharmacie « France-Amérique ». **Bilan: 6 000 000 F.CFA emportée.**
- Dans la nuit du jeudi 14 Février, dans la commune de Yopougon, un individu armé a **tiré a bout portant un jeune chauffeur.**
- Dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février, à la Riviera-Bonoumin dans la commune de Cocody (Abidjan), quatre hommes armés ont attaqué le domicile d'un magistrat. **Bilan : 03 téléphones-portables, 01 tablette Ipad, 01 Iphone, des montres-bracelets, la somme de 170 000 F.CFA et des bijoux d'une valeur marchande estimée à 3000000 de F.CFA emportés.**
- Le vendredi 15 février, à la zone industrielle de Yopougon, trois gangsters ont cambriolé un chauffeur d'une société de ladite localité. **Bilan : La somme de 6 888 000 F.CFA emportée.**
- Le samedi 16 février aux alentours de 13 heures, à la Rue du Commerce au Plateau, trois bandits armés ont attaqué un transitaire dans un parking. **Bilan : la somme de 14 115 000 F.CFA emportée.**
- Dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 février, à Niangon, dans la commune de Yopougon (Abidjan), deux hommes en tenue militaire ont poignardé au bas du cou un étudiant. **Il est décédé peu après son transfert aux urgences du CHU de Yopougon.**
- Dans la nuit du 17 février aux environs de 21heures, au quartier Belleville dans la commune d'Abobo, deux individus habillés en treillis ont visité successivement les domiciles d'un maçon et d'un charpentier, dans une cour commune. **Bilan : la somme de 45.000 F.CFA, 01 ordinateur portable et 15 téléphones cellulaires emportés.**
- Le dimanche 17 février, au quartier « Wassakara » à Yopougon, trois individus armés ont braqué et dépouillé un commando marin dans un taxi communal. **Bilan : 02 téléphones-portables et son portefeuille contenant son attestation d'identité, sa carte professionnelle, la somme de 14 250 F CFA emportés.**
- Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 février dans une cour commune au quartier Blokoss dans la commune de Man (région du Tonkpi), quatre bandits armés ont ouvert le feu sur une famille. **Bilan : le mari tué, l'épouse dans le coma et la somme de 500.000 F.CFA emportée.**
- Dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 février, dans la commune du Plateau, des bandits ont cambriolé les locaux d'un cabinet juridique de la BIAO. **Bilan : 4 ordinateurs de bureaux et d'autres matériels de travail emportés.**

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wane-cotedivoire@wanep.org](mailto:wane-cotedivoire@wanep.org)

- Dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 février, aux 2 Plateaux, dans la commune de Cocody, trois hommes armés de kalachnikov ont cambriolé un cabinet d'experts-comptables. **Bilan : le vigile ligoté, 18 ordinateurs-portables, 01 ordinateur de bureau, 01 Ipad et la somme de 600.000 F.CFA emportés.**
- Le dimanche 24 février, à la Riviera 2 dans la commune de Cocody, deux hommes armés de pistolets automatiques ont attaqué une famille. **Bilan : les occupants de la maison ligotés, 12 téléphones-portables, 02 appareils-photos numériques, 01 ordinateur-portable, 01 jeu vidéo, 01 passeport ivoirien et la somme de 200 000 F.CFA emportés.**
- Le lundi 25 février, aux alentours de 10 heures, dans la cour d'une église au quartier Anoumanbo de la commune de Marcory (Abidjan), une fusillade entre des éléments de la Brigade Anti Emeute (BAE) et des hommes armés a fait **02 morts dans les rangs des gangsters.**
- Dans la nuit du mardi 26 février, à Katiola (région de l'Hambol), six braqueurs encagoulés et armés chacun d'une kalachnikov ont pris en embuscade deux jeunes hommes à motos sur l'axe Katiola-Dabakala. **L'un des jeunes âgé de 25 ans a reçu une balle au thorax et a rendu l'âme sur le champ.**

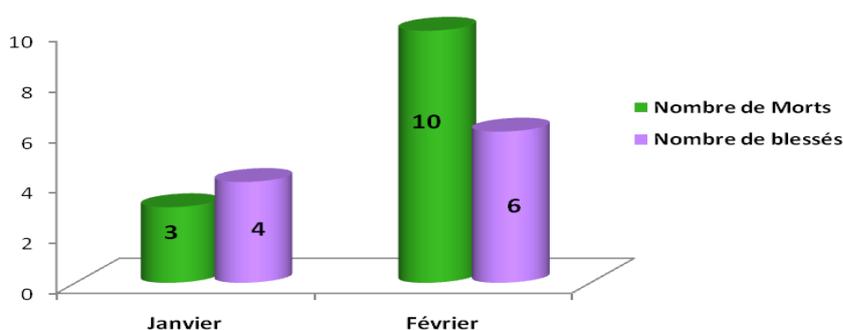
#### *a-2 Autres*

- Depuis le mercredi 06 février, **un professeur de français au lycée classique 1 de Bouaké (région du Gbêké) est porté disparu.** Après avoir accompagné un visiteur, il n'est plus rentré à la maison.
- Le jeudi 07 février, à Angré dans la commune de Cocody, un étudiant dont le véhicule paralysait la circulation suite à des ennuis mécaniques a battu le policier venu l'aider. **Bilan : un appareil de transmission de la police détruit.**
- Le vendredi 08 février, à proximité du groupe scolaire Annexe d'Aboboté dans la commune d'Abobo (Abidjan), les riverains **ont découvert le corps sans vie d'un ressortissant burkinabé marqué de quatre coups de couteaux à divers endroits.**
- Dans la nuit du jeudi 14 février, à Niangon dans la commune de Yopougon, trois individus armés dont un en pantalon treillis **ont abattu un jeune chauffeur** pour s'être opposé à l'agression de sa petite amie.
- Le samedi 16 février aux environs de 20heures, au terminus des bus des lignes 81 et 82 à Angré dans la commune de Cocody (Abidjan), deux bandits armés ont **tiré sur un cadre d'une agence de téléphonie mobile** à bord de sa voiture qu'ils voulaient arracher de force. La victime a été évacuée dans une clinique pour des soins.
- Dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février, **06 mineurs se sont évadés de la prison civile de Dabou** (région des Grands Ponts).
- Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 février, au quartier Soukarani dans la commune de Ouangolodougou (région du Tchologo), des inconnus **ont découpé à la machette un vendeur de poulets.**

Tableau 1 : Estimation des pertes humaines, financières et matérielles des agressions à mains armées et autres du mois de février 2013 :

	<b>Victimes humaines</b>		<b>Pertes financières (F.CFA)</b>	<b>Pertes matérielles</b>
	<b>Pertes humaines</b>	<b>Nombres de blessés</b>		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>06</b>	<b>Plus de 31 634 450</b>	- Au moins 26 ordinateurs portables - Au moins 02 ordinateurs de bureau - 23 téléphones portables - 03 clés USB - 02 tablettes Ipad - 01 Iphone - 02véhicules - 01 pétrolier - 01 bon d'achat d'une valeur de 250 000 - Des bijoux - 01 arme à feu

**Graphique : Estimation des victimes des agressions à mains armées au cours des mois de Janvier et Février 2013**



#### *b- Violences faites aux femmes et aux enfants*

##### *b-1 Violences faites aux femmes*

- Dans la nuit du dimanche 03 février aux environs de 23 heures, au quartier « Maroc » dans la commune de Yopougon (Abidjan), une dame **fuyant les coups de son époux qui la battait, s'est jetée du 3<sup>ème</sup> étage de leur immeuble**. Elle a été évacuée aux urgences du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yopougon. Sa vie est hors de danger.
- Le dimanche 03 février, au PK 85 sur l'autoroute du Nord, les habitants de Gomon dans le département de Sikensi (région de l'Agneby-Tiassa) ont découvert le corps sans vie **d'une jeune fille d'environ 18 ans qui a été violée par ses agresseurs**, dans une plantation d'hévéa.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanepecotedivoire@wanep.org](mailto:wanepecotedivoire@wanep.org)**

- Le samedi 23 février, dans la forêt du quartier HKB-Extension à Abengourou (Indénié-Djuablin), des éléments des FRCI ont découvert, sous un manguier, le corps inerte d'une jeune femme de 26 ans environ. **La victime a été dépouillée de ses organes génitaux, des yeux et de la langue.**

#### *b-2 Violences faites aux enfants*

- Le vendredi 1<sup>er</sup> février, aux 2 Plateaux dans la commune de Cocody (Abidjan), **02 enfants ont été retrouvés morts dans un véhicule stationné.**
- Le lundi 04 février, les habitants du quartier Konankro de Divo (région Lôh-Djiboua) ont découvert **le corps sans vie d'un bébé âgé d'environ six mois.**



#### *c- Conflits intercommunautaires, fonciers et autres*

##### *c-1 Conflits intercommunautaires*

- Le mardi 26 février, dans la Sous-préfecture de Divo (sud-ouest), un affrontement entre des populations des villages de Yéhiri et de Mbasso fait **au moins 06 blessés**. Les deux villages se disputent le droit de propriété de la rivière les séparant.

##### *c-2 Conflits fonciers*

- Le vendredi 08 février, un détachement des Forces Armées Guinéennes (FAG) a occupé le village ivoirien Kpéaba situé à la frontière ivoiro-guinéenne à une quinzaine de kilomètres de Sipilou dans le département de Biankouma (à l'ouest de la Côte d'Ivoire). Le samedi 16 février, les militaires guinéens ont destitué le chef du village pour installer un chef venu de la Guinée.

##### *c-3 Autres*

- Le dimanche 17 février, à Afféry, situé dans le département d'Adzopé (région de la Mé), au moins un civil a **été tué lors d'échauffourées entre soldats et habitants de ladite localité.**
- Dans la matinée du mardi 19 février, dans la commune de Cocody **des échauffourées ont opposé des chauffeurs de taxis communaux appelés « wôrô-wôrô » aux syndicalistes.** A l'origine de cet incident, la hausse des taxes syndicales.
- Le mardi 26 février, à la Mairie du Plateau (Abidjan), un reporter-photographe d'un organe de presse privée a **été battu par des personnes en colère qui l'ont dépouillé de tous ses biens.**

- Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 février, à Tortiya, situé à environ 100 km de la ville de Korhogo (région du Poro), une fusillade entre deux groupes armés se disputant un diamant a fait **deux blessés graves**.
- Le jeudi 28 février, à un barrage près de l'entreprise FILTISAC, un élément des FRCI a blessé **au visage avec la crosse de sa kalachnikov un chauffeur de transport en commun (Gbaka)** parce que celui aurait refusé de lui verser la somme de 200F.CFA. Révoltés, les collègues de la victime ont exigé sa prise en charge médicale par les FRCI. La circulation a été perturbée, obligeant des passagers à faire le reste de leur trajet à pied.

Tableau 2 : Estimation des victimes des conflits intercommunautaires, fonciers et autres de Février 2013 :

	Victimes humaines	
	Pertes humaines	Nombres de blessés
<b>Total</b>	03	02

#### *d- Accidents de la circulation, incendies et autres*

##### *d-1 Accidents de la circulation*

- Le samedi 09 février, un autocar de 70 places, en partance pour le Burkina Faso, a fait une sortie de route à quelques kilomètres de Yamoussoukro. Bilan : **05 morts sur le champ et 59 blessés**.
- Le dimanche 10 février aux environs de 22 heures, au niveau du quartier « Boribana » à Attécoubé (Abidjan), le conducteur d'un véhicule de transport en commun, roulant à vive allure, a perdu le contrôle de son engin et est entré dans la foule. Bilan : **05 blessés**.
- Le samedi 16 février, au niveau du village N'Gattadolikro, situé sur l'axe Tiébissou-Bouaké (région des Lacs), une collision entre un camion remorque et un véhicule **personnel a fait 01 mort**.
- Le vendredi 22 février, devant le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody (Abidjan), deux bus de la Société de Transport Abidjanaise (SOTRA) sont rentrés en collision. **Aucune perte en vie humaine n'a été signalée**.
- Le mercredi 27 février, un véhicule de la brigade de la gendarmerie de Bouna (région du Boukani) a fait une sortie de route. **Bilan : 04 blessés dont un dans un état critique**.

##### *d-2 Incendie*

- Plusieurs dizaines d'hectares d'anacarde **ont été ravagées par les feux de brousse à Minignan (région du Folon, nord-est)**.
- Le dimanche 10 février, à Bambadougou, village situé à 12 kilomètres de Touba (région du Bafing), un feu de brousse **a ravagé 23 cases**. Aucune perte en vie humaine n'a été déplorée mais des vêtements, des vivres (sacs d'arachide, de soja, de riz, de maïs), des ustensiles de cuisine, des objets de valeur, sont partis en fumée. Ce sont plus de 50 personnes qui sont sans abris.

##### *d-3 Autres*

- Le samedi 02 février, à l'arrière de l'église Bethléem, située à Yopougon, un passant a découvert une grenade offensive.

- Le samedi 09 février, sur le boulevard Nangui Abrogoua dans la commune d'Adjamé (Abidjan), un poteau éclectique, est tombé et a fait **03 blessés graves**.
- Le dimanche 17 février, une tornade s'est abattue sur la ville de Sinfra (région de la Marahoué) et a décoiffé la toiture de quatre établissements primaires. Bilan : **800 élèves obligés à rester à la maison, d'importants documents didactiques et des dossiers d'élèves endommagés**.
- Le lundi 18 février, à Kouassipérita à 10 km de Bouaflé (région de la Marahoué), une tornade a décoiffé **une quinzaine de maisons faisant des blessés et de nombreux dégâts matériels**.
- Le jeudi 28 février, un crocodile est sorti de la lagune et est entré dans une école primaire à la Zone 4 dans la commune de Marcory (Abidjan), créant la panique parmi les élèves et enseignants. Il est ensuite retourné dans lagune. Bilan : aucune victime.

## 2- Situation sociale

**Les populations abidjanaises vivent au quotidien le calvaire de manque d'eau potable. De Yopougon à Port-Bouët en passant par Abobo, Cocody, Treichville, Koumassi, Marcory, aucune commune n'est épargnée.**

- Du lundi 04 au vendredi 08 février, les enseignants du primaire, des lycées et collèges, les agents de la santé ont marqué un arrêt de travail illimité pour des revendications salariales.
- Le mercredi 06 février, des élèves de la ville de Toumodi (région du Bélier) ont manifesté pour protester contre l'arrêt de travail observé par leurs enseignants, depuis le lundi 04 février, suite au mot d'ordre de grève lancé par l'Intersyndicale du Secteur Education Formation (ISEF). Les élèves voulaient aussi dénoncer le fait que les non grévistes, même présents, ne dispensaient pas les cours. Ils ont été dispersés par la police à coup de gaz lacrymogène.
- Le matin du jeudi 07 février, des commerçants de la commune d'Attécoubé (Abidjan) ont barricadé toutes les rues situées dans le périmètre du marché empêchant les automobilistes d'y accéder. Ils s'opposaient ainsi à leur déguerpissement du marché central.
- Le samedi 09 février, dans le village d'Akouédo dans la commune de Cocody, des manifestations violentes ont eu lieu lors d'une cérémonie d'intronisation du chef de village. Bilan : **des bâches arrachées, les domiciles du chef de village et de ses notables saccagés**.
- Les dimanche 17 et lundi 18 février 2013, à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) des prétendants à l'emploi de garde pénitencier ont tenté de bloquer la voie qui mène à Abobo pour manifester leur mécontentement.
- Le lundi 18 février dans la matinée, les élèves et enseignants de la ville de San Pedro (région de San Pedro) ont marqué un arrêt de cours pour manifester leur mécontentement face au verdict du tribunal de première instance de la ville qui a autorisé la mise en liberté de ressortissants burkinabés (responsables d'une agression contre un enseignant).
- Le jeudi 21 février, lors d'une conférence de presse tenue à Bouaké (région du Gbêké), la plateforme des 250 douaniers stagiaires recrutés depuis 2010 ont plaidé, pour leur intégration à la Fonction publique.
- Le mercredi 27 février, une quinzaine d'agents déflatés de la Société de Transport Abidjanais (SOTRA) ont entamé une grève de la faim devant la Cathédrale Saint-Paul du Plateau, pour exiger le paiement de 24 mois de salaire promis par l'Etat comme mesure d'accompagnement.

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanepe-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanepe-cotedivoire@wanep.org)

### 3- Situation politique

- Le dimanche 03 février, les élections législatives partielles se sont déroulées sans incidents majeurs dans les circonscriptions électorales d'Issia, Koumassi et Bangolo.
- Le lundi 04 février, une manifestation organisée par des jeunes du Rassemblement Des Républicains (RDR) de la section locale de Gagnoa (région du Gôh), a dégénéré. **Bilan : plusieurs dégâts matériels.**
- Le jeudi 14 février, le Front Populaire Ivoirien (FPI, opposition), a décliné sa participation aux prochaines élections locales au motif que la date a été fixée de façon unilatérale par le gouvernement.
- Le samedi 16 février, le meeting de la Jeunesse du Front Populaire Ivoirien (JFPI) n'a pas eu lieu. Toutes les voies d'accès ou presque de la place CP1 de Yopougon où devait se tenir le meeting ont été bouclées par les agents de la Police Nationale qui ont, par moment, fait usage de grenades lacrymogènes lorsqu'il y avait attroupements d'hommes. La veille, le vendredi 15 février, le maire de la commune de Yopougon avait pris un arrêté interdisant les manifestations prévues à la Place « CP1 » pour éviter un affrontement entre anti et pro-Gbagbo.

## II- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES

### 1- Au plan sécuritaire

- Le lundi 04 février, aux alentours de la sous-préfecture de Debeté à Tengréla (région du Folon) trois coupeurs de route de nationalité malienne ont été mis aux arrêts par des éléments des FRCI.
- Dans la nuit du mardi 05 février, des éléments du commissariat de police du 8ème arrondissement Cocody ont arrêté deux gangsters (le chef de gang avait en sa possession deux cartes professionnelles d'éléments des FRCI).
- Le jeudi 07 février, le tribunal de première instance de Toumodi (région du Bélier), a condamné douze enseignants grévistes à trois mois d'emprisonnement, assorti de sursis pour "obstruction au bon fonctionnement des services publics".
- Le dimanche 18 février, à l'Hôpital Militaire d'Abidjan (H.M.A) dans la commune d'Adjamé, deux éléments des FRCI braqueurs ont été arrêtés et déférés à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan.
- Le jeudi 28 février, le tribunal de première instance de Danané (région du Tonkpi) a condamné 2 hommes et 2 femmes du village de Zealé dans la Sous préfecture de Kouanhouleu à 6 mois d'emprisonnement ferme et 30.000 F CFA d'amende chacun. Ils ont été reconnus coupables, le mardi 19 février, de pratique de l'excision sur 3 filles âgée respectivement de 3, 4 et 19 ans.

### 2- Au plan social

- Le samedi 09 février, lors de la cérémonie commémorative de la Journée Internationale de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines organisée à l'esplanade du Palais de la Culture de Treichville (Abidjan), la Ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, a annoncé des mesures répressives en vue de lutter contre les mutilations génitales féminines (MGF). Au nombre de ces mesures, le contrôle médical de l'organe génital de la petite fille dès l'école primaire, l'application ferme de la loi, la réactivation des numéros verts pour favoriser la dénonciation des cas de mutilation génitales et la mise en place avec la société civile d'une plateforme de suivi et d'évaluation des actions de lutte contre les mutilations génitales féminines.

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanepe-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanepe-cotedivoire@wanep.org)

- Le lundi 25 février, le président de la République a procédé à la pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de Soubré dans la région de la Nawa. Cette unité hydroélectrique aura une puissance de 275 mégawatt pour une production annuelle de 1100 gigawatt/heure.

### 3- Au plan politique

- Le lundi 04 février, le commandant Jean-Noël Abéhi, ex patron de l'escadron Blindé d'Agban (le plus grand camp de gendarmerie de la Côte d'Ivoire) situé à Abidjan et Jean Yves Dibopieu, ex Secrétaire Général de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), ont été arrêtés au Ghana et extradé le mardi 06 février vers Abidjan.
- Le mercredi 13 février, le Conseil des Ministres a fixé sur proposition de la Commission Electorale Indépendante (CEI), la date des élections municipales et régionales couplées au dimanche 21 avril prochain.
- Le même conseil des Ministres a également interdit l'accès de la décharge d'Akouédo au public. Cette interdiction est liée aux activités des récupérateurs composés en majorité d'enfants et de femmes.
- Le vendredi 15 février, la Côte d'Ivoire a confirmé son adhésion au statut de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI), devenant ainsi le 122<sup>ème</sup> Etat partie à ce statut.
- Le jeudi 28 février, Laurent Akoun, Secrétaire général du FPI a été libéré de prison. Il avait été condamné, le vendredi 31 août 2012, à six mois de prison ferme pour trouble à l'ordre public. Il devrait purger 6 mois de privation de droits civiques et d'exil intérieur.

## III- RECOMMANDATIONS

### • Au gouvernement

- Mettre à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission de sécurisation sur le terrain,
- Mettre en place un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- Former et éduquer les Forces armées au respect des droits humains,
- Juger les détenus selon les délais prescrits par la loi,
- Accélérer le processus de DDR,
- Accélérer le processus de réhabilitation des routes,
- Renforcer les sanctions à l'endroit des auteurs de violences faites aux femmes et aux enfants,
- Prendre des mesures pour protéger la circulation maritime dans les eaux territoriales de la Côte d'Ivoire.

### • Aux Forces de sécurité

- Renforcer les patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- Surveiller rigoureusement les frontières,
- Soutenir promptement les personnes en détresse,
- Protéger les populations et respecter leurs droits,
- Respecter le nombre de barrages autorisés par le gouvernement afin de garantir la liberté de circulation des citoyens.

### • A la CDVR

- Rendre davantage plus inclusif le processus de réconciliation,
- Sensibiliser de façon conséquente les populations à la réconciliation nationale.

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)

#### • A la ComNat-ALPC

- Mettre en place effectivement et de façon régulière les organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes.

#### • A l'ONUCI et aux autres partenaires au développement

- Appuyer l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- Impliquer les forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- Soutenir les initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.

#### • La presse nationale et internationale

- Mettre leur professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Rejeter toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale.

#### • Aux Partis politiques

- S'engager dans un dialogue franc et sans condition avec le gouvernement,
- Mener une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la démocratie et de la Nation.

#### • A la société civile

- Mener des actions de veille et de prévention des conflits intercommunautaires pour la préservation de la cohésion sociale,
- Former une plate-forme des Organisations de la Société Civile pour la justice transitionnelle,
- Sensibiliser et renforcer les capacités des populations à la cohésion sociale,
- Dénoncer des violations faites aux femmes et aux enfants,
- Sensibiliser les populations pour le dépôt volontaire des ALPC,
- Réaliser des projets de surveillance et de documentation sur les violations des droits humains en vue de faire baisser les exactions dont les populations sont victimes,
- Professionnaliser leurs interventions.

#### • Aux populations

- Respecter les différences, pardonner et s'engager sans faille pour la réconciliation nationale,
- Collaborer avec les forces de l'ordre pour une pacification rapide du pays,
- S'implication dans la campagne pour le dépôt volontaire des ALPC.

Fait à Abidjan, le 11 Mars 2013

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)